







Une bibliothèque constituée au fil du temps

Olivia BLUM



a Bibliothèque historique du ministère de l'Agriculture rassemble un fonds patrimonial exceptionnel, unique en Europe, qui s'est constitué au fil du temps. « Tout au long des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, au rythme des délimitations successives du champ de compétences du ministère en charge de l'agriculture et des affaires rurales, les services responsables de l'administration ont constitué un fonds de documentation réunissant ouvrages et périodiques destinés à l'origine à l'information du ministre et des grands commis de l'État en charge de cet important secteur. Cette bibliothèque connaît donc bien des vicissitudes, au gré des modifications de frontières opérées dans le découpage des institutions administratives¹.»

Pour appréhender la grande diversité des thématiques de ses ouvrages et périodiques, les raisons de leur présence dans cette Bibliothèque, il faut remonter à la fin du XVII° siècle...



Œuvre en plusieurs volumes de Duhamel du Monceau (1753-1761), Traité de la culture des terres, suivant les principes de M. Tull anglois, chez Hippolyte-Louis Guérin, & Louis-François Delatour.

Avant l'autonomie du ministère de l'Agriculture (1881)

En France, dès la fin du XVII^e siècle, l'administration de l'agriculture relève du Contrôle général des finances puis elle entre dans les attributions du Bureau du commerce et est dotée d'une administration centrale.

Au milieu du XVIII° siècle, on ne peut ignorer le poids économique de l'agriculture dans ce grand royaume fondamentalement rural. Sous l'influence des Physiocrates, on entrevoit désormais l'agriculture comme une source de richesses. De nombreux documents utiles aux services responsables de l'administration de l'Agriculture, sont publiés : des ouvrages d'agronomes, des traités relatifs à l'élevage et la santé des animaux utiles, des cours ou dictionnaires d'agriculture, des récits de voyage qui contiennent de nouvelles informations, des découvertes récentes effectuées à travers le monde. Par exemple, même si depuis Henri IV la botanique fait l'objet d'un intérêt particulier et est enseignée, les connaissances évoluent progressivement grâce aux découvertes scientifiques réalisées dans le cadre de voyages, au cours desquels de nombreuses plantes sont ramenées afin d'être utilisées par des scientifiques.

Les ouvrages publiés à cette époque sont surtout destinés aux milieux sociaux instruits, à la noblesse et la bourgeoisie, mais une partie d'entre eux vantent la vie champêtre et l'agriculture. Les publications agricoles commencent à viser un public plus large.

¹ Il s'agit de propos tenus par Edgar LEBLANC, Inspecteur général de l'agriculture, qui a réalisé une mission d'étude sur la valorisation du fonds d'ouvrages anciens pour le ministre de l'Agriculture, Hervé Gaymard. Il est l'auteur d'un rapport de mission daté de décembre 2003 (en ligne sur le site internet du ministère de l'Agriculture).

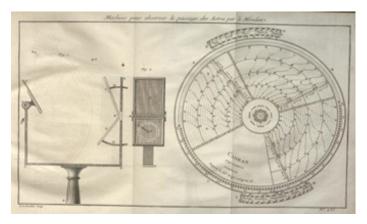




Planche dépliante relative à une Invention approuvée par l'Académie royale des sciences (issue d'une œuvre en plusieurs volumes antérieure à la reconnaissance par la loi de 1790 ayant trait aux droits de propriété).

En 1758, le ministre Bertin qui dirige un nouveau Département économique, nomme Trudaine à la tête d'un bureau qui a dans ses attributions l'Agriculture, les Finances et le Commerce². En 1764, Bertin prend la direction des Affa du Dedans et devient Secrétaire de la Maison du roi, au sein de laquelle sont transférées de nouvelles attributions dont l'Agriculture. En 1781, « les écoles vétérinaires, les épizooties, les pépinières royales, les Sociétés d'agriculture et les dépôts de mendicité³ » font partie des attributions du service de l'Agriculture intégré au bureau du Commerce.

En 1790, les affaires agricoles forment l'une des divisions du ministère de l'Intérieur. De l'an II à l'an IV, elles relèvent du *Comité d'agriculture et des arts*, la Convention ayant supprimé en l'an II tous les ministres pour les remplacer par seize Comités : l'agriculture connaît une certaine autonomie.

Pendant le Directoire, le ministère de l'Intérieur récupère les attributions de la Commission exécutive de l'Agriculture et des Arts. Puis le frère de Napoléon Bonaparte, à qui est désormais confié le ministère de l'Intérieur, réorganise le département et réunit dans un Bureau, les services ayant trait à l'agriculture.

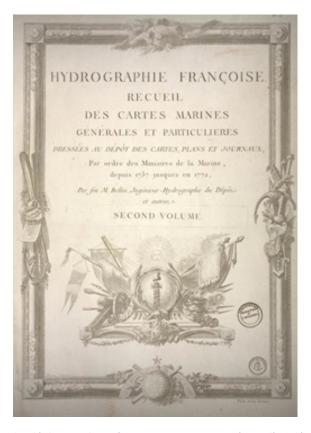


Planche dépliante relative à une Invention approuvée par l'Académie royale des sciences (issue d'une œuvre en plusieurs volumes antérieure à la reconnaissance par la loi de 1790 ayant trait aux droits de propriété).

² et ³ Georges Cusson, *Origine et évolution du ministère de l'Agriculture*, Paris, Les presses modernes, 1929, p. 28 et p. 81.

Sous le Premier Empire, un ministère du Commerce est créé mais l'Agriculture reste attachée au ministère de l'Intérieur, et cette situation se poursuit sous la Restauration⁴. En 1831, c'est un ministère du Commerce et des Travaux publics, englobant l'Agriculture, qui voit le jour, avant qu'un nouveau retour en arrière ait lieu trois ans plus tard, date à laquelle ses attributions sont de nouveau confiées au ministère de l'Intérieur. En



octobre 1847, l'Agriculture, composée de deux bureaux, devient une sous-direction, dirigée par M. de Monny de Mornay⁵, Inspecteur général de l'agriculture, avec des missions proches de celles qui seront attribuées juste avant l'autonomie du ministère de l'Agriculture. En 1852, l'Agriculture et le Commerce dépendent du ministre de l'Intérieur, dont la préoccupation principale a trait à la politique intérieure du pays, les questions d'ordre économique étant reléguées au second plan. Une année plus tard, le gouvernement de Napoléon III créé un ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, dont l'intitulé est conservé pendant plusieurs années. En 1869, le ministère des Travaux publics obtient son autonomie, et jusqu'en 1881, il existe un ministère de l'Agriculture et du Commerce.



Ouvrage sur l'histoire de Paris, publié en 1866 par l'imprimerie impériale, avec une introduction du baron Hausssmann. Plat supérieur doté d'une reliure aux armes, contenant un navire (symbole de la corporation des Nautes) et la devise de la ville Fluctuat nec mergitur (il est balloté par les flots et n'est pas submergé).

De nombreux ouvrages de la Bibliothèque historique du ministère de l'Agriculture gardent encore aujourd'hui les traces de ce passé, des changements afférents aux découpages ministériels.

Ils sont estampillés avec le cachet de plusieurs bibliothèques dans lesquelles ils ont séjourné. Avant 1881, la grande majorité des tampons a trait aux différentes appellations du ministère auquel était rattachée l'Agriculture. Il s'agit principalement des tampons du ministère de l'Agri-



culture et du commerce, de ceux du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics (direction de l'agriculture).

⁴ Pour ce qui a trait au ministère du Commerce, il est supprimé en 1829, et ses services sont de nouveau rattachés à l'Intérieur.

⁵ Des ouvrages de la Bibliothèque mise à disposition de la MRSH de Caen sont dotés d'une marque d'appartenance à M. de Monny de Mornay.

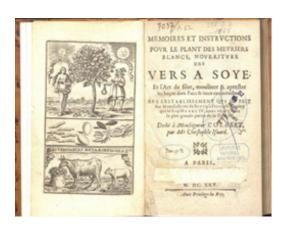
Il est également possible d'apercevoir le cachet de la bibliothèque du ministère des Finances, de l'Intérieur, de la présidence du Conseil d'État, du ministère de la Police générale...



Page de titre d'un ouvrage de 1663 estampillé de plusieurs cachets et provenant de la bibliothèque de l'INA.

Certains ouvrages sont également dotés d'un autre tampon, qui indique leur provenance particulière, ainsi que la période à laquelle ils rejoignent l'Administration de l'agriculture. En 1852, l'Institut national agronomique (INA, alors dans les grandes écuries de Versailles), créé par décret quelques années plus tôt, est fermé par le gouvernement de Napoléon III, qui juge son entretien trop coûteux et qui y voit un foyer possible d'opposition républicaine. Cet institut est reconstitué sur de nouvelles bases à Paris en vertu d'une loi votée 14 ans plus tard. À la fermeture de l'établissement, une partie de ses collections, dispersées, rejoint la bibliothèque de la direction de l'Agriculture. De nombreux documents anciens de la Bibliothèque historique du ministère de l'Agriculture proviennent donc de la première bibliothèque de l'INA et sont dotés d'un tampon INA. C'est ainsi que des ouvrages de G. Cuvier, par exemple, contenant de ma-

gnifiques illustrations d'animaux en couleur rejoignent les ouvrages de la bibliothèque de la direction de l'Agriculture et sont conservés pendant plus de 150 ans avant d'être consultables en Normandie, à Caen. Un nombre conséquent d'ouvrages de la fin du XVII^e siècle à la première moitié du XIX^e siècle⁶ ayant notamment trait à l'agronomie, l'histoire naturelle, les récits de voyage⁷ ou l'Académie des sciences, intègrent la Bibliothèque à la suite de la fermeture de l'INA.



Ouvrage de 1665 provenant de la bibliothèque de l'INA : frontispice et page de titre.

⁶ Tels que le Traité de la culture des terres de Duhamel du Monceau, la Nouvelle maison rustique de Bastien, le Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle en 8 volumes de M. Valmont-Bomare, De l'art de faire le vin d'Adam Fabroni, des Mémoires pour servir à l'histoire des insectes de M. de Réaumur, de L'art du trait de charpenterie par N. Fourneau... Il en est de même de divers périodiques: les volumes du Journal des voyages, du Bulletin de la société de géographie, ou encore des Annales du Museum d'histoire naturelle, de revues de l'Académie des sciences, etc.

 $^{^7}$ À l'instar du Voyage de découvertes autour du monde et à la recherche de la Pérouse par J. Dumont Durville.



Demi-reliure en cuir comprenant divers documents de l'INA rassemblés par le ministère de l'Agriculture, intitulés *Mélanges de l'agriculture*.

Par ailleurs, plusieurs dizaines de volumes du fonds ancien du ministère de l'Agriculture sont pourvus d'une marque d'appartenance à une personne physique.



On note la présence de marques d'appartenance manuscrites, de reliures aux armes (des armoiries du possesseur gravées et dorées au centre du premier plat de la reliure), ainsi que des ex-libris, i.e. des vignettes collées à l'intérieur du livre (au contreplat supérieur⁸8) permettant d'en identifier le propriétaire d'une manière décorative et personnalisée. Dans l'illustration ci-dessous, un ex-libris de la famille du Créquy porte le nom et la devise du propriétaire : il associe une figure, accompagnée d'armoiries et de mots inscrits sur une banderole (le listel). La devise cherche à exprimer la personnalité du possesseur : « À Crequy, grand baron, nul se s'y frotte ». Cet ex-libris est collé au contreplat supérieur de quatre volumes de la revue de la Société économique de Berne (sur les douze présents dans la Bibliothèque historique du ministère de l'Agriculture) qui ont trait aux années 1767 à 1772, sur une contre-garde de papier marbré à motif de coquilles.

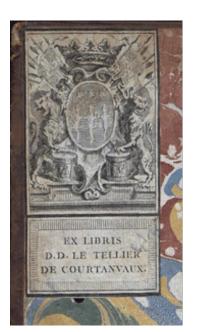


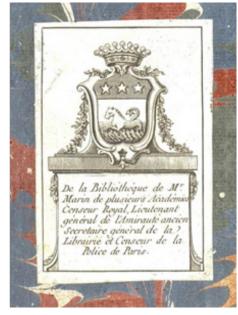
⁸ Le contreplat supérieur (ou contre-garde) correspond au verso du premier plat, nommé désormais deuxième de couverture. Afin de garder les différents cahiers de l'ouvrage en bon état, à partir du XVII^e siècle, on ajoute souvent quatre gardes en tête et en fin de volume, et l'une d'entre elles est collée au contreplat, sur lequel se trouvent ces ex-libris. L'usage de papiers de couleurs divers et variés, marbrés... se développe au XVIII^e siècle sur les pages de garde.





Ouvrages ayant une marque d'appartenance manuscrite à M. Mauny de Mornay (Inspecteur de l'agriculture puis Directeur de l'agriculture au ministère).



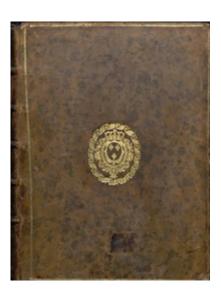


Deux ex-libris sur une contre-garde de papier marbré.

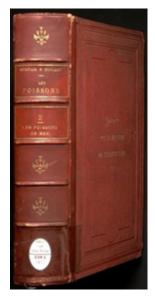




Œuvre en plusieurs volumes, *Viaje de Espanha*. Reliure aux armes sur les plats supérieur et inférieur, dotée de la devise AVITO VIRET HONORE.



Reliure aux armes de France d'une œuvre en deux volumes, Mémoires sur la météorologie, éditée par l'Imprimerie royale en 1788.



Plat supérieur gravé de la mention « Offert par le ministre de l'Agriculture ».



Histoire du Japon... in-12, de P.-F.-X. de Charlevoix de la Compagnie de Jésus, 1754, œuvre dotée de grandes planches dépliantes.

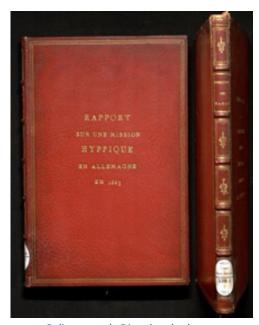


Dédicace à son altesse Charles-Eugène de Lorraine, d'un ouvrage remarquable, grand in-folio.

À partir de 1881...

Léon Gambetta, président du Conseil, tient en 18819 les propos suivants : « La création d'un ministère, exclusivement affecté à l'étude des questions si vastes et si complexes qui touchent l'agriculture, est depuis longtemps désirée par l'opinion publique. [...] Il s'agit, en effet, de développer l'élément le plus fécond de la richesse nationale et la nécessité de donner à ce grand intérêt, une représentation spéciale dans les conseils du gouvernement, se justifie par elle-même.»

 $^{^9\,\}mathrm{Dans}$ le rapport du 14 novembre 1881 au Président de la république sur la création d'un ministère spécialement chargé de l'agriculture.



Reliure pour la Direction des haras.

En 1881, l'Agriculture est définitivement détachée du Commerce pour constituer un ministère à part entière. Peu de temps auparavant (vers 1880), un catalogue manuscrit des ouvrages et périodiques de la Bibliothèque, par ordre alphabétique des titres, est constitué, dans un volume de 299 feuillets de grand format (40 x 29,5 cm), édité par le ministère de l'Agriculture et du Commerce. Il est conservé dans divers lieux avant de rejoindre la Bibliothèque historique de la ville de Paris, où il se trouve actuellement. Ce catalogue est vite abandonné : il contient des pages blanches qui n'ont jamais été complétées. Nombreux ouvrages remarquables de la Bibliothèque transférée à Caen, de format in-folio, in-quarto..., des documents rares et précieux fréquemment dotés de magnifiques planches en noir et blanc, voire en couleur pour certains d'entre eux, sont inscrits dans ce catalogue.

Évidemment, une partie conséquente des ouvrages du catalogue de 1880 ne fait plus partie de la Bibliothèque historique du ministère de l'Agriculture se trouvant à Caen.

Le ministère de l'Agriculture et sa bibliothèque centrale sont installés dans le prestigieux Hôtel de Villeroy, lieu chargé d'histoire, situé au 78 rue de Varenne, à Paris dans le 7ème arrondissement. Construit en 1724, ce bâtiment, vendu puis racheté par l'État sous le Directoire, héberge successivement plusieurs services de l'État. Entre 1831 et 1870, il est utilisé pour la résidence officielle des ministres du Commerce, des Travaux publics et de l'Agriculture. À partir de 1881, l'Hôtel de Villeroy est affecté au ministère de l'Agriculture, désormais séparé de celui du commerce : « La bibliothèque ne connaît plus que des déménagements internes, certes toujours sources de disparitions et de dégradations d'ouvrages, mais bien moindres que les partages et ruptures antérieurs. En dépit de ces facteurs favorables, la gestion de la bibliothèque ne constitue jamais une priorité¹⁰. »

Au début du XX° siècle, la troisième section du premier bureau du ministère de l'Agriculture est dotée de la mission suivante: « lassement et tenue du catalogue de la bibliothèque ». Plusieurs cotations sont instituées au fil du temps : la présence de divers cachets se trouvant à l'intérieur des ouvrages l'atteste. Au moins deux tentatives de création de catalogues de la bibliothèque ont lieu, mais elles n'aboutissent pas.

¹⁰ Edgar LEBLANC, La valorisation du fonds d'ouvrages anciens du ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, 2003.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Ouvrage illustré, en percaline grise décorée de l'éditeur, publié sous le patronage de M. le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, Commissaire général de l'exposition.



Frontispice

Début du XXI^e siècle : un fonds sous-utilisé et non conservé dans des conditions satisfaisantes

En 2002, il n'existe aucun inventaire exhaustif du fonds patrimonial du ministère de l'Agriculture, dispersé dans plusieurs espaces. Les ouvrages et périodiques, qui ne servent plus à la documentation des agents, sont stockés dans des réserves du Service de la communication réparties sur plusieurs étages de l'Hôtel de Villeroy. Afin de répondre à la demande d'Edgard Leblanc, deux conservateurs généraux des bibliothèques de la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication, visitent la bibliothèque centrale du ministère de l'Agriculture et plus particulièrement son fonds patrimonial. Le compte rendu de leur visite précise que les « conditions de conservation sont loin d'être satisfaisantes : un grand nombre de volumes reliés sont entreposés dans des armoires sous vitrine, dans une atmosphère sèche (hygrométrie vraisemblablement inférieure à 50 %) et en ordre trop serré ; le reste du fonds est stocké dans des magasins en sous-sol, sans ventilation, à une température de plus de 20° (passage visible de gaines de chauffage). L'accès aux magasins n'est pas contrôlé. Lors d'un éventuel récolement, de nombreux 'manque en place 'sont à prévoir¹¹.»

Les ouvrages et périodiques du fonds ancien occupent une place non négligeable et ne font plus l'objet de consultations régulières. Ils sont alors fort mal connus, et utilisés seulement par quelques rares curieux ou connaisseurs, à l'instar d'historiens spécialistes de l'agriculture.

 $^{^{\}rm 11}$ Cf. compte rendu de la visite de ces deux conservateurs, faisant partie des annexes du rapport d'Edgard Leblanc.

Selon les statistiques relatives aux années 2002 et 2003, les demandes de consultations externes des ouvrages du fonds ancien sont particulièrement faibles. Seuls quelques initiés viennent consulter des références précises. Quant aux consultations internes, elles n'ont trait qu'à une toute petite partie du fonds : elles concernent notamment les agents du ministère, leurs actions, ainsi que des textes législatifs et réglementaires.

... puis la Bibliothèque est mise à disposition de la MRSH de Caen

Dans le cadre des travaux préparatoires du plan pluriannuel de modernisation (1998-2002), une mission « d'étude prospective sur l'évolution de la fonction Information-Documentation au Service de la communication » est confiée à un cabinet Conseil. Son rapport précise que la conservation des fonds anciens « gêne la documentation centrale pour assurer pleinement sa mission de pôle informationnel au service du citoyen ». Le Cabinet du ministre décide alors de confier à Edgard Leblanc, Inspecteur général de l'agriculture, une mission sur « l'évaluation et la valorisation du fonds d'ouvrages historiques du ministère ».

Plusieurs propositions sont envisagées dans son rapport de mission présenté en décembre 2003. L'hypothèse d'un dépôt sous convention est privilégiée, avec la volonté d'éviter de le confier à une grande institution déjà dotée d'une partie conséquente de ses documents. En effet, si le fonds ancien du ministère de l'Agriculture constitue un outil patrimonial exceptionnel dans son ensemble, unique en Europe, d'ouvrages et de périodiques accumulés pendant plus de trois cents ans, ses documents ne sont pas « uniques ». Seuls quelquesuns d'entre eux ne figurent dans aucun des catalogues documentaires français ayant trait aux bibliothèques et aux fonds patrimoniaux.

Le rapport d'Edgard Leblanc souhaite s'inscrire dans la démarche de constitution de pôles régionaux d'excellence en termes de recherche scientifique, dans le mouvement de décentralisation et de déconcentration. Le Comité de suivi suggère de privilégier un dépôt sous convention auprès d'une grande université française spécialisée dans l'histoire des sociétés rurales. Trois institutions sont sollicitées. Des courriers sont donc adressés aux responsables de départements spécialisés en histoire au sein des universités de Lyon, de Caen, et de Rennes, ainsi qu'au directeur de l'École nationale supérieure agronomique de Rennes (située à proximité de l'Université de Haute-Bretagne et qui est dotée d'un fonds patrimonial d'ouvrages anciens).

Deux projets sont adressés au ministère de l'Agriculture :

Le premier, daté du 18 novembre 2003, émane des deux co-directeurs du Pôle Sociétés et espaces ruraux de la MRSH de Caen, Jean-Marc Moriceau et Philippe Madeline. Il a trait à l'ensemble des fonds anciens du ministère de l'Agriculture : à sa Bibliothèque constituée d'ouvrages et de périodiques mais aussi à une photothèque et une filmothèque¹².

¹² Selon l'article d'octobre 2003 du n° 75 des Cahiers de la cinémathèque ayant trait à la Cinémathèque du ministère de l'Agriculture, dès les années 1920, le ministère produit et diffuse des films destinés au monde rural grâce à des fonds provenant du pari mutuel (loi du 5 avril 1923). Un service de la cinématographie agricole est rattaché au bureau de la direction de l'Agriculture, d'où l'existence d'une belle collection d'archives muettes agricoles. À la fin de la seconde guerre mondiale, les films traitent de l'évolution de l'agriculture : « les films d'abord didactiques oscillent entre le style documentaire et l'essai de rapprochement avec le vrai cinéma ». En 1947, est créé le Service cinématographique du ministère de l'Agriculture (SCMA) qui est à l'origine de films reflétant la modernisation du monde rural, présentant des « messages d'hygiène et de prophylaxie » ou des programmes de documentaires et de fictions. Au début des années 1950, ce service dispose de la « plus importante cinémathèque administrative de France, voire d'Europe ». À partir de 1956, il s'ouvre à l'international.

Selon les propos tenus dans le rapport d'Edgard Leblanc (p. 19), « le projet caennais réunit de nombreux atouts », notamment celui de déposer les fonds auprès « d'une institution de grande renommée scientifique, ouverte sur l'international, s'adossant à une tradition fortement ancrée dans l'histoire de l'université de Caen, dont les sciences historiques, l'histoire rurale en particulier, constituent une des spécialités reconnues. C'est ensuite un projet dont le caractère interdisciplinaire est puissamment marqué, gage d'une exploitation large et d'une valorisation étendue des fonds. Enfin, les pistes et perspectives de recherches avancées expriment à la fois une connaissance antérieure minimale des fonds et un intérêt pour l'outil et son utilisation à des fins scientifiques autant que patrimoniales. »

Quant au second projet (du 27 novembre 2003), il est présenté conjointement par l'Université de Rennes 2 et par l'École nationale supérieure agronomique (ENSAR). Il existe dans la ville de Rennes une longue tradition de recherches relatives à l'agriculture et au monde rural. Ce projet adressé au ministre souligne que l'ENSAR est l'unique école supérieure d'agronomie dotée d'un enseignement sur l'histoire de l'agriculture française¹³, et qu'une unité fondée par le professeur André Meynier mène des investigations relatives à la mutation des sociétés rurales de l'Ouest. En outre, il précise les perspectives, offertes par l'arrivée du fonds d'ouvrages du ministère de l'Agriculture, de création d'un « pôle d'excellence documentaire sur l'agriculture », compte tenu de la présence de la bibliothèque universitaire de Rennes 2, de celle du CRHISCO ainsi que de celle de l'ENSAR (dont le fonds ancien, considérable, est parfaitement conservé et valorisé¹⁴).

En 2004, après audition de Jean-Marc Moriceau auprès du ministre Hervé Gaymard et au lendemain du colloque marquant le dixième anniversaire de la revue Histoire et sociétés rurales, le ministère de l'Agriculture retient le Pôle rural de la MRSH de l'université de Caen. Il prend cette décision à la lumière de l'expérience qu'il a acquise et de ses atouts spécifiques reconnus dans le paysage scientifique et institutionnel français : « grâce à l'existence d'une équipe interdisciplinaire, de renommée internationale, des projets de recherches et de publications scientifiques, une tradition solide de valorisation patrimoniale¹⁵ ».

Édgard Leblanc est alors chargé par le ministre d'assurer le suivi et la mise en œuvre du transfert et de l'installation des ouvrages, et de rendre compte au ministre de l'avancement de cette opération. Ainsi, au terme de la convention du 17 septembre 2004, les volumes parus avant 1960 sont transférés au centre de documentation de la MRSH. Ensuite, dans le cadre d'un avenant à la convention signé en 2009, près de 10 000 volumes, publiés après 1960, rejoignent les documents du ministère de l'Agriculture déjà installés à la MRSH.

Pour conclure, avant 1881 (date à laquelle le ministère de l'Agriculture obtient son autonomie), l'Agriculture peut être rattachée au ministère de l'Intérieur, à celui du Commerce, voire à un ministère rassemblant le commerce et les travaux publics... Malgré ces nombreux bouleversements administratifs, certains ouvrages sont conservés et déplacés à plusieurs reprises, avant d'être déposés de nombreuses années plus tard à Caen, au centre de documentation de la Maison de la recherche en sciences humaines.

25

¹³ Il s'agit d'un enseignement dispensé par un membre de l'UMR Centre de recherches historiques sur les sociétés et les cultures de l'Ouest européen (CRHISCO).
¹⁴ Cf. rapport de mission d'Édgard LEBLANC, Inspecteur général de l'agriculture, daté de décembre 2003, La valorisation du fonds d'ouvrages anciens du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales.

¹⁵ Cf. Note de service SCOM/DID/N2005-9501 du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, datée du 9 février 2005, adressée à l'ensemble des agents du ministère.

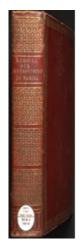
Depuis leur arrivée à la MRSH, plus de cent volumes ont été restaurés par un spécialiste récompensé du titre de Meilleur ouvrier de France, exerçant son activité à Caen, à l'instar de ces deux volumes publiés au début du XVIII^e siècle (en 1712).

La Bibliothèque historique du ministère de l'Agriculture se caractérise par le fait qu'elle rassemble dans un même lieu, de nombreux

ouvrages afférents à divers champs d'investigations. En outre, elle est dotée de quelques œuvres particulièrement remarquables, en termes de contenu ou en



raison de leur rareté, voire dans certains cas de leur format de grande dimension (des grands in-folio). Quelques-uns correspondent même à des exemplaires uniques parmi les 30 millions de documents référencés, par les bibliothèques françaises, dans le Catalogue collectif de France (CCFr).





Reliure de maroquin rouge (peau de chèvre teintée) d'un manuscrit du début du XIX^e siècle, et ses pages 142 et 143.





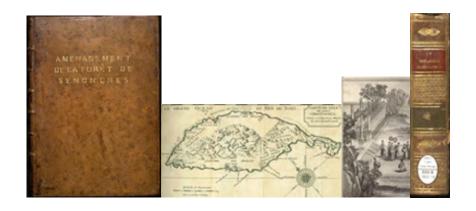
Quelques volumes d'un annuaire de l'administration française, dont l'appellation ainsi que la reliure ont évolué au fil du temps en fonction des changements de régime politique.



Frontispice du *Traité des arbres fruitiers...*, par M. Duhamel de Monceau, de l'Académie royale des sciences..., Tome premier, Imprimerie Delatour, 1768.

















©MRSH Caen, CNRS, Université de Caen Normandie, Bibliothèque historique du ministère de l'Agriculture, 2019.

